



**Banque
de Tahiti**

PARTENAIRE



**CAISSE D'ÉPARGNE
ILE-DE-FRANCE**

Étudiants : à vous les offres **préférentielles*.**

* Les offres préférentielles sont réservées aux étudiants clients de la Banque de Tahiti. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse d'Épargne Ile-de-France (CEIDF) et de la présentation des pièces justificatives.



+ DES **CADEAUX** DE BIENVENUE

80 €⁽¹⁾
OFFERTS

Un abondement
de bienvenue de 80 € sous
réserve de l'ouverture d'un
compte de dépôt⁽¹⁾.

Jusqu'à 100 € offerts en
bons d'achat e-commerce
sous réserve de l'ouverture
d'un compte épargne⁽²⁾.

100 €⁽²⁾
OFFERTS

(1) Offre réservée aux étudiants clients de la Banque de Tahiti, valable jusqu'au 31/12/2023 pour l'ouverture d'un compte de dépôt à la CEIDF par un prospect majeur. Les 80 € sont versés sur le compte de dépôt le 4^e mois suivant la souscription définitive du contrat en l'absence d'incident de paiement. Le compte de dépôt devra également enregistrer des mouvements créditeurs et débiteurs qui reflètent une activité économique : paiements par carte bancaire, domiciliation de revenus, prélèvements externes, etc. Sous réserve d'acceptation par la CEIDF. **(2)** Offre réservée aux étudiants clients de la Banque de Tahiti, valable jusqu'au 31/12/2023 pour l'ouverture d'un compte d'épargne à la CEIDF par un prospect majeur. Bons d'achat sous forme de codes de 10 à 50 € selon les enseignes partenaires, à valoir sur 240 sites partenaires. Un code attribuable par enseigne dans la limite des stocks disponibles (valable hors frais de port). Chaque bon sélectionné est valable 1 mois à compter de sa commande sur le site dédié. La cagnotte de bons sera attribuée le 4^e mois suivant la souscription définitive du contrat et valable 6 mois à compter de son attribution. Voir conditions en agence. Sous réserve d'acceptation par la CEIDF.

GÉRER VOTRE BUDGET

FORMULE INDIVIDUELLE⁽²⁾

CONFORT⁽²⁾

La tranquillité



Un conseiller dédié en agence Caisse d'Epargne



Banque à Distance^{(3)*}



Autorisation de découvert⁽⁴⁾



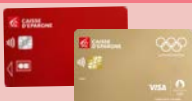
Exonération des intérêts débiteurs
jusqu'à un solde -500 €⁽⁵⁾



Protection des moyens de paiement, clés, papiers
d'identité⁽⁶⁾



Retraits illimités aux distributeurs des autres banques
en euro



Carte Visa CLASSIC ou PREMIER

Egalement disponible avec la carte Visa Classic
à contrôle de solde⁽⁷⁾.

**VOTRE AVANTAGE
PARTENAIRE :**

**1 €/AN¹⁾⁽²⁾
PENDANT 6 ANS**

* Services gratuits à l'unité. **(1)** Les offres préférentielles sont réservées aux ayants droit, étudiants clients de la Banque de Tahiti. Sous réserve d'acceptation de la Caisse d'Epargne Ile-de-France (CEIDF) et de la présentation des pièces justificatives. **(2)** Offre valable du 1/01/2023 au 31/12/2023 et réservée aux prospects, pour toute ouverture à la CEIDF d'un premier compte de dépôt assortie de l'offre groupée de services « Formule Confort » (Formule Individuelle), composée d'une carte de paiement internationale accompagnée d'un socle de services pratiques. Voir détail des Formules dans la brochure tarifaire. Cette tarification est valable pendant 6 ans. Au-delà, coût selon la tarification en vigueur. Sous réserve d'acceptation par la CEIDF. **(3)** Application mobile disponible sous IOS, Android. Sous réserve d'abonnement aux services de banque à distance et de la compatibilité de votre équipement. L'accès au site Caisse d'Epargne et les applications pour smartphones (IOS et Android) sont gratuites hors coût de connexion selon votre fournisseur d'accès Internet ou votre opérateur de téléphonie mobile. **(4)** Uniquement pour les clients majeurs. Sous réserve d'acceptation par la CEIDF. Le montant octroyé sera défini en fonction de l'analyse préalable de votre situation financière. Les périodes de découvert ne peuvent excéder chacune 30 jours consécutifs, le compte devant redevenir créditeur entre chaque période. **(5)** Uniquement pour les clients majeurs. Exonération des intérêts débiteurs dans le cadre d'une utilisation de l'autorisation de découvert n'excédant pas 500 €. **(6)** L'Assurance sur Compte est un contrat de BPCE Assurances, Société Anonyme au capital de 61 996 212 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris N° B 350.663.860. Entreprise régie par le Code des assurances ayant son siège social au 88, avenue de France - 75641 Paris Cedex 13. Selon limites, conditions et exclusions prévues dans les engagements contractuels en vigueur. **(7)** La Carte Visa Classic à contrôle de solde quasi-systématique est commercialisée auprès des clients à partir de 12 ans.

GÉRER VOTRE BUDGET

FORMULE INDIVIDUELLE⁽²⁾

OPTIMAL⁽²⁾

Le tout-compris



Un conseiller dédié en agence Caisse d'Epargne



Banque à Distance^{(3)*}



Autorisation de découvert⁽⁴⁾



Exonération des intérêts débiteurs jusqu'à un solde -1000 €⁽⁵⁾



Protection des moyens de paiement, clés, papiers d'identité⁽⁶⁾



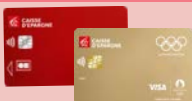
Paiements et retraits illimités France et international en euro et en devise⁽⁷⁾



Virements instantanés gratuits



Accès étendu par téléphone de 7h à 22h, 6 jours/7



Carte Visa PREMIER

Egalement disponible avec les cartes Visa Classic et Visa Classic à contrôle de solde⁽⁸⁾.

VOTRE AVANTAGE PARTENAIRE :

1€/MOIS⁽¹⁾⁽²⁾ PENDANT 6 ANS

* Services gratuits à l'unité. **(1)** Les offres préférentielles sont réservées aux ayants droit, étudiants clients de la Banque de Tahiti. Sous réserve d'acceptation de la Caisse d'Epargne Ile-de-France (CEIDF) et de la présentation des pièces justificatives. **(2)** Offre valable du 1/01/2023 au 31/12/2023 et réservée aux prospects, pour toute ouverture à la CEIDF d'un premier compte de dépôt assortie de l'offre groupée de services « Formule Optimal » (Formule Individuelle), composée d'une carte de paiement internationale accompagnée d'un socle de services pratiques. Voir détail des Formules dans la brochure tarifaire. Cette tarification est valable pendant 6 ans. Au-delà, coût selon la tarification en vigueur. Sous réserve d'acceptation par la CEIDF. **(3)** Application mobile disponible sous IOS, Android. Sous réserve d'abonnement aux services de banque à distance et de la compatibilité de votre équipement. L'accès au site Caisse d'Epargne et les applications pour smartphones (IOS et Android) sont gratuites hors coût de connexion selon votre fournisseur d'accès Internet ou votre opérateur de téléphonie mobile. **(4)** Uniquement pour les clients majeurs. Sous réserve d'acceptation par la CEIDF. Le montant octroyé sera défini en fonction de l'analyse préalable de votre situation financière. Les périodes de découvert ne peuvent excéder chacune 30 jours consécutifs, le compte devant redevenir créditeur entre chaque période. **(5)** Uniquement pour les clients majeurs. Exonération des intérêts débiteurs dans le cadre d'une utilisation de l'autorisation de découvert n'excédant pas 1000 €. **(6)** L'Assurance sur Compte est un contrat de BPCE Assurances, Société Anonyme au capital de 61 996 212 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris N° B 350.663.860. Entreprise régie par le Code des assurances ayant son siège social au 88, avenue de France - 75641 Paris Cedex 13. Selon limites, conditions et exclusions prévues dans les engagements contractuels en vigueur. **(7)** Service Option Internationale Formule 3, voir détail du service dans les conditions tarifaires. **(8)** La Carte Visa Classic à contrôle de solde quasi-systématique est commercialisée auprès des clients à partir de 12 ans.

GÉRER VOS COMPTES

VOTRE APPLICATION MOBILE
pour gérer tout ça, et en plus,
elle est **GRATUITE*** :



Principales fonctionnalités :

- > Gérer votre compte
- > Effectuer vos virements
- > Consulter le plafond
et le disponible de votre carte
- > Faire opposition sur votre carte
- > Bloquer et débloquer les fonctions
paiement et retraits à l'étranger
- > Activer votre paiement mobile...



> **Téléchargez** l'application Caisse d'Épargne
correspondant à votre smartphone :



* Application mobile disponible sous IOS, Android. Sous réserve d'abonnement aux services de banque à distance et de la compatibilité de votre équipement. L'accès au site Caisse d'Épargne et les applications pour smartphones (IOS et Android) sont gratuites hors coût de connexion selon votre fournisseur d'accès Internet ou votre opérateur de téléphonie mobile.



PARTENAIRE



CAISSE D'ÉPARGNE
ILE-DE-FRANCE

Pour prendre un rendez-vous avec un conseiller
à l'agence Caisse d'Épargne de Paris Saint-Germain-des-Près,

 **01 71 39 13 04*,**

 **agence.paris-saint-germain-des-pres@ceidf.caisse-epargne.fr**
ou rencontrez-le directement à l'agence,

 **15, rue du Four 75006 Paris,**

située à proximité de la Délégation de la Polynésie française à Paris.

 Ouverture de l'agence les mardi, mercredi et vendredi
de 9h30 à 13h15 et de 14h à 17h30,
le jeudi de 9h30 à 13h15 et de 15h à 18h30,
le samedi de 9h à 13h et de 13h45 à 16h15.

 **www.caisse-epargne.fr ****

Pour en savoir plus, flashez



* Prix d'un appel local depuis la France métropolitaine. Accès les mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 13h15 et de 14h à 17h30, le jeudi de 9h30 à 13h15 et de 15h à 18h30 et le samedi de 9h à 13h et de 13h45 à 16h15.

** Coût selon opérateur téléphonique et/ou fournisseur d'accès Internet.

Les personnes concernées par nos traitements bénéficient à tout moment pour les données à caractère personnel les concernant et dans les conditions prévues par la loi, d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, d'effacement, à la portabilité, à communiquer des instructions sur leur sort en cas de décès, de retrait de leur consentement (si donné) et du droit de former une réclamation auprès de l'autorité compétente. Les modalités d'exercice de ces droits sont détaillées dans notre notice d'information sur la protection des données personnelles, consultable en cliquant directement et à tout moment sur notre site Internet : www.caisse-epargne.fr/protection-donnees-personnelles, ou encore sur simple demande auprès de votre agence.

Délégué à la Protection des Données : Caisse d'Épargne Ile-de-France - Délégué à la Protection des Données (55) - 26/28, rue Neuve Tolbiac - CS 91344 - 75633 Paris Cedex 13.

Caisse d'Épargne et de Prévoyance Ile-de-France - 26/28, rue Neuve Tolbiac - CS 91344 - 75633 Paris Cedex 13 - Banque coopérative régie par les articles L. 512-85 et suivants du Code monétaire et financier - Société anonyme à Directoire et à Conseil d'Orientation et de Surveillance - Siège social : 19, rue du Louvre - 75001 Paris - Capital : 2 375 000 000 euros - 382 900 942 RCS Paris Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 005 200. Paper REP ID n°FR232581_03FWUB (BPCE - SIRET 493 455 042)

Réf. : 139-DP-01/23-3677

